

MAIRIE DE DOUAINS

Procès-Verbal

Séance du Mardi 15 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze avril à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du neuf avril deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Vincent LEROY, maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs *Vincent LEROY, Patrice VICKOFF, Dominique TIRON, Alain DOLLET, Christophe RASSE, Christophe CONVOLTE, Pascal PLUTON, Jean-Louis GUETTARD*
Mesdames *Sandrine PICARD, Marie GOUVERNON, Marie-Paule ERMACORA, Marie COUCHOURON*

Monsieur Christophe RASSE a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur Le maire fait l'appel des conseillers municipaux, prend acte des différents pouvoirs.

Monsieur le maire demande s'il y a des remarques ou questions concernant les procès-verbaux des précédentes réunions de Conseil Municipal du 6 février 2025 et du 27 février 2025

Ces procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le maire fait lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

En préambule de la Séance Madame Marie PETIT demande que son nom de famille soit mis à jour, à savoir Madame Marie GOUVERNON faisant suite à une mise à jour de son Etat Civil

Monsieur Le Maire informe que cela sera fait dès cette réunion.

Monsieur Le Maire a convié Madame Hélène Chesneau à la réunion pour la présenter aux élus. Elle remplacera Céline Legendre au poste de secrétaire de mairie et commencera son contrat le 10 juin 2025.

Monsieur le Maire a demandé à la Mairie de Fontaine sous Jouy où elle travaille, maintenant, si Céline pouvait être libérée le 10 et 12 juin pour faire le tuilage, et la garder jusqu'à, au moins, le 15 juillet 2025, les jeudis matin, pour cette transition.

* * * *

ORDRE DU JOUR

➤ DELIBERATIONS

- ✓ Vote des taux de fiscalité direct local pour l'année 2025
- ✓ Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025

➤ URBANISME

- ✓ Droit de préemption pour les parcelles AH200, AH201, AH204->2 route de Gournay
- ✓ Droit de préemption pour les parcelles AH198, AH202, AH203->2 route de Gournay

Questions diverses

* * * *

➤ **DELIBERATIONS**

- **Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les porter à :

Taxe d'habitation- TH	9.17 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties- TFPB	44.38 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties- TFPNB	58.24 %

Validée à l'unanimité

Les élus chargent Monsieur le Maire :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération.

- **Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025.**

Monsieur Le Maire rappelle que, chaque année, une enveloppe budgétaire est prévue pour plusieurs associations.

Cette année, la somme de 3000 € a été inscrite au BP 2025, il convient donc de délibérer sur les demandes de subventions aux associations et à divers organismes pour l'année 2025.

Monsieur Le Maire rappelle que pour verser ces subventions chacune des associations ci-dessous, devra nous retourner le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément d'Etat.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

Associations	Montants attribués
Chorale ACCORD'Eure	150.00 €
Club Athlétisme	40.00 €
Fanfare de Pacy sur Eure	100.00 €
Union Nationale des Combattants	120.00 €
CFAIE	150.00 €
CNPE	40.00 €
AFED	500.00 €
Club de Foot de Douains	1 800.00 €
Union Nationale des Parachutiste	65.00 €
Judo Jitsu Pacy/Menilles	40.00 €

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

➤ Droit de Préemption Urbain :

Le conseil municipal doit donner son avis pour :

- ✓ Les parcelles AH200, AH201, AH204->2 route de Gournay
- ✓ Les parcelles AH198, AH202, AH203->2 route de Gournay

-> les élus ne souhaitent pas exercer leur droit de préemption.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

Préparation de la cérémonie des combats du Front de Seine du 14/06/2025

Monsieur le maire informe que la mairie est en train de finaliser l'organisation de la journée de la cérémonie des combats du Front de Seine, soit le 85^{ème} anniversaire.

La commune est repartie sur la cérémonie sur les 3 communes Hardencourt, Douains et Blaru avec l'intervention des Chœurs de Parachutiste qui seront 15

Monsieur Jean-Louis Guettard informe qu'il a l'autorisation du Prêtre de Pacy sur Eure pour utiliser l'Eglise de Douains, mais que celui-ci ne sera pas disponible étant retenu par la célébration de 2 mariages. L'Aumeônier de l'année dernière ne pourra pas être présent, mais monsieur Jean-Louis Guettard souhaiterait la présence d'un Diacre qui officierait une « petite » cérémonie.

Le petit journal de Douains

Monsieur le maire demande aux élus s'ils ont lu le petit journal de Douains qui sera prochainement édité pour distribution.

Les mails pour modifications/corrections ont été pris en compte.

Tout le monde valide, Monsieur le maire va donc lancer l'édition.

Monsieur le maire remercie Evelyne qui s'investit dans l'insertion « d'articles » sur l'histoire de la commune de Douains.

Logement communal

Monsieur le Maire informe qu'il a été sollicité par un habitant de la commune l'informant qu'il va se retrouver sans logement d'ici quelques mois.

Au vu de cette demande Monsieur le Maire demande s'il serait bien de remettre en état le logement au-dessus de la salle communale, pour d'éventuel cas de relogement d'urgence.

Maison place de l'Eglise

Monsieur le Maire a été aussi sollicité pour la maison place de l'Eglise par une association qui souhaiterait faire des travaux de réhabilitation pour y installer à minima des bureaux, une pièce de réunion. Faire cela par une convention par exemple de XX années.

Monsieur le maire propose de faire un devis de réhabilitation de cette maison afin de savoir à combien monterait les frais d'aménagement.

Fin de séance 19h45

Vincent LEROY
Adjoint au Maire

Christophe RASSE
Secrétaire de Séance